



# La Lettre CGT Voirie

- S'informer pour agir ensemble -

- Septembre 2025 -

## Agents de la voirie,

## Notre avenir se joue actuellement...

Le devenir des agents publics du Syndicat Mixte Ouvert Seine Yvelines Voirie est au carrefour de nombreuses zones d'incertitudes liées à l'évolution du contexte national et interdépartemental.

**Après le changement de 1<sup>er</sup> ministre, quelle politique va être menée, avec quel impact pour les agents publics ?**

**Une politique d'austérité sacrifiant lourdement le service public et les droits des agents** tel que le Président et son dernier gouvernement voulaient l'imposer avec un budget d'austérité de plus de 43,8 milliards d'une brutalité inédite ?

Une politique portant de nouvelles attaques contre le monde du travail (salaires, retraites, services publics, santé, congés, jours fériés, droits sociaux...) ? Quels moyens vont être donnés aux collectivités territoriales pour fonctionner ? Et pour le SMO Voirie ?

Ne soyons pas spectateurs de ces choix de société, exigeons une politique défendant nos droits, nos services publics, la justice sociale et environnementale...

La CGT, avec de nombreuses autres organisations, appelle à la mobilisation. Un préavis de grève nationale est déposé, permettant notamment de rejoindre la **grande journée de grève et de manifestation du 18 septembre à Paris !**

Dans ce contexte, allons-nous subir de nouvelles restrictions renforçant **l'impact austéritaire que nous subissons déjà dans nos collectivités et à Seine et Yvelines Voirie ?**

**Quelle évolution de nos droits et de nos conditions de travail à SY Voirie ?**

Quel avenir du service public lorsque nos activités basculent vers le secteur marchand ?

La question majeure qui se pose est celle de la montée en charge de l'activité sans renforcement de moyens avec les adhésions à venir de communes et intercommunalités au SMO SY Voirie.

➤ **Pour la CGT, tout accroissement de l'activité devra impliquer un renfort des moyens humains et matériels.**

L'évolution de la charge de travail devra également prendre en compte et prévenir les risques professionnels et psycho-sociaux des agents.

➤ **Pour la CGT, la sécurité routière et la sécurité du personnel doivent être des priorités.**

Cela nécessite d'adapter les moyens à la réalité du travail et de s'engager dans une démarche forte et déterminée de protection du personnel.

C'est fort de cette volonté que nous considérons que devront être

regardées toutes évolutions de l'organisation du

travail et des conditions de travail (viabilité hivernale, signalisation, nettoyage, activités, etc.). **Les évolutions à venir doivent être pensées avec le personnel au plus près du terrain.**

Nous considérons que chacun est expert de son métier et que la concertation est la clé d'une organisation du travail adaptée et le gage de la reconnaissance du personnel. Cette reconnaissance passe également par les droits attachés aux agents (salaire, prime, formation, déroulement de carrière, temps de travail, statut...).

➤ **Pour la CGT, SY Voirie devra garantir les droits du personnel titulaire et contractuel ET prendre en compte l'avis des agents sur les évolutions à venir.**

A savoir : La CGT organise une conférence sur la souffrance au travail mardi 18 novembre au Bât. Alpha Guyancourt. Si vous êtes intéressés, contactez-nous sur [cgt@yvelines.fr](mailto:cgt@yvelines.fr)



**Ensemble, en septembre et en octobre 2025,  
Défendons nos droits et notre avenir !**